

# OPINION D'UNE FEMME

SUR

LES FEMMES.

PAR F. R\*\*\*.

*Raoult*

---

Les préjugés qui supposent en nous  
ce qui n'y est pas, ou qui dissimulent  
ce qui y est, sont un obstacle aux  
découvertes, et une source d'erreurs.

CONDILLAC. (*De la Manière d'é-*  
*tudier l'histoire.* Tom. 1, p. 120.)

---



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE GIGUET ET Cie.,  
RUE DE GRENELLE-ST.-HONORÉ, N<sup>o</sup>. 42.

---

AN 9. — 1801.

# Opinion d'une femme sur les femmes

F. R\*\*\*, alias Fanny Raoul



impr. de Giguet, Paris, 1801

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

Les préjugés qui supposent en nous ce qui n'y est pas,  
ou qui dissimulent ce qui y est, sont un obstacle aux  
découvertes, et une source d'erreurs.

CONDILLAC. (De la Manière d'étudier l'histoire.  
Tom. I, p. 120.)

## TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

---

Pages.

[Aux femmes](#)

[Avertissement](#)

[Opinion d'une femme sur les femmes](#)

## AUX FEMMES.

---

***P**ERMETTEZ que je vous dédie mon ouvrage, femmes pour qui seules j'écris. S'il trouve en vous ses protectrices comme son sujet, qu'ai-je à redouter ? Forte de votre approbation, j'oserai tout braver.*

*Puissé-je améliorer votre sort ! Plusieurs d'entre vous, ne le croyant pas si malheureux, s'étonneront du tableau que j'en fais. Les couleurs en sont fortes peut-être ; elles empruntent la teinte de mon ame ; mais il n'y entre point d'exagération. Hélas ! la vérité, la triste et cruelle vérité est là ; c'est elle seule qui conduit ma plume ; son ascendant irrésistible m'entraîne, et je prends votre défense. Peut-être l'injustice et la déraison prévaudront-elles encore long-tems ; peut-être l'habitude de penser n'est-elle pas assez commune, pour que toutes les idées philosophiques puissent fructifier dans des têtes qu'elle n'a pas encore cultivées : mais une idée utile est rarement perdue ; elle tombe toujours dans quelques esprits féconds où elle fermente en silence, et se développe tôt ou tard. Voilà l'encouragement des philosophes véritables ; leurs écrits peuvent être mal accueillis d'une foule frivole qui ne peut s'élancer au-delà de l'intérêt présent et immédiat ; mais n'eussent-ils produit leur effet que sur un seul lecteur, leur succès est certain, parce qu'il y aura d'autres siècles après le leur.*

*Quel que soit le sort de cet écrit, je recevrai une bien douce récompense de mon dévouement, si votre estime en devient le prix.*

---

## AVERTISSEMENT.

---

C'E n'est pas comme auteur que je publie mon ouvrage ; ce titre respectable, auquel les lumières et le talent donnent seuls des droits, est trop au-dessus de moi pour que j'aie la prétention de l'atteindre. Femme sensible et raisonnable, je veux seulement payer à la société la dette que contracte envers elle chacun de ses membres ; et pour acquitter cette dette, j'offre des idées utiles, puisqu'elles sont puisées dans l'amour du bien général et de l'humanité.

Ces idées sont le fruit de longues observations. Souvent frappée de nos maux domestiques, dont la multiplicité fait le mal public, j'en ai recherché la cause, et je l'ai trouvée dans le peu de considération, je dis plus, dans le mépris qu'on a pour les femmes ; mépris qui prend sa source dans l'état d'avilissement et d'oppression où les a réduites une législation barbare, copiée sur de barbares usages.

L'homme, cet être égoïste et vaniteux, qui rapporte tout à lui seul, au lieu de voir dans la femme sa compagne, son égale, s'obstine à n'y trouver qu'un être uniquement créé pour lui, qu'un hochet agréable qu'il brise, comme un enfant capricieux et mutin, lorsqu'il en est las, ou qu'il rejette, quand il y trouve une résistance qu'il n'attendoit pas ; et cette résistance, qu'on appelle caractère dans les hommes, est traitée d'opiniâtreté, de désobéissance, dans les femmes. Les hommes aiment à trouver en elles de la douceur : j'ai remarqué que ce mot, dans leur bouche, est synonyme de faiblesse ; de sorte que, selon eux, une femme douce est celle qui fait exactement toutes leurs volontés ; qui, se ravalant assez pour se croire réellement inférieure à eux, n'a ni sentimens, ni principes à elle, et pense qu'elle doit recevoir indifféremment tous ceux qu'on lui veut donner. La

preuve que cette remarque est juste, c'est que ce sont toujours les hommes les plus despotes qui vantent les charmes de la douceur dans une femme. A Dieu ne plaise que je veuille déprécier cette qualité, estimable sans doute ! je blâme seulement l'application qu'on en fait.

Cette fausse interprétation des mots fut toujours la cause des malheurs du monde ; mais ce n'est pas l'histoire de ses erreurs que je veux faire ici ; ce vaste champ a été défriché par des mains plus habiles que les miennes. Il en est cependant un recoin auquel nul encore n'a touché, et c'est-là que j'ose porter une main timide et mal assurée.

Si l'on rend mes efforts inutiles, si l'intérêt d'un sexe oppresseur l'emporte sur le cri de l'humanité, de la justice violées, je me rendrai du moins ce témoignage, que j'ai plaidé leur cause ; que, née pour l'indépendance, je n'ai point fléchi sous le joug honteux de l'opinion, et que je n'ai point fait à la raison l'outrage d'adopter des préjugés qu'elle réprouve.

---

# OPINION

## D'UNE FEMME

### SUR LES FEMMES.

---

**D'**ANTIQUES préjugés, qu'un long usage a convertis en loix, ont établi dans le sort des deux sexes une différence telle, que l'un semble naître pour opprimer l'autre. Si l'opprimé connoissoit ses droits, cet état de choses les rendroit ennemis nés ; et ce ne fut pas le but de la nature, qui les créa l'un pour l'autre tant qu'il leur plairoit de s'unir, mais qui n'entendit sûrement pas que leur union fût pour l'un une source de tourmens et d'esclavage, tandis que l'autre jouiroit de son indépendance. Elle leur départit les mêmes avantages ; l'existence et la liberté : mère tendre et juste, elle fit un partage égal de ses biens entre ses enfans ; mais l'avidité des uns ne pouvant se contenter de la portion qu'elle leur avoit assignée, ils employèrent la force pour envahir celle des autres, qui, plus foibles ou plus doux, la cédèrent. Ainsi les femmes furent esclaves des hommes ; ainsi les peuples d'un continent le devinrent d'un autre ; ainsi l'être pacifique le sera toujours de l'audacieux ; par-tout, du moins, où la sagesse et l'impartialité des loix ne viendront pas au secours de l'opprimé ; par-tout où la voix de la raison et de l'humanité sera étouffée par les clameurs de l'injuste et du puissant ; par-tout, enfin, où l'on ne connoîtra d'autre autorité que celle du fort, d'autre règle que ses caprices, d'autres loix que sa volonté.

Que, dans les siècles d'ignorance, la force ait été la mesure des droits ; qu'on y ait érigé en principe, que celui-là seul est digne de la liberté, qui peut impunément la ravir à un autre : que l'oppression la plus cruelle ait été la suite de cette fausse assertion ; c'est le malheur des tems, et non l'essence des choses ; malheur inévitable dans l'enfance du monde, qui, semblable à celle de l'homme, dut méconnoître l'ascendant de la raison.

Mais qu'on ait consacré par les loix un état de choses que les loix sont destinées à faire cesser, l'homme sensé s'en étonneroit sans doute, si les mille et une absurdités qui gouvernent le monde, sous les noms sacrés de loix, pouvoient faire naître encore le sentiment de la surprise.

Mais si rien, en cela, n'étonne sa raison, tout y intéresse, tout y émeut son ame, si douloureusement affectée à l'aspect des victimes sans nombre de l'injustice et de l'opinion ; et si cet être sensé étoit au rang des opprimés, il élèveroit courageusement la voix, et diroit à ceux qui l'écoutent : « Il est tems, enfin, d'abattre cet échafaudage de préjugés absurdes et inhumains, qui dépare le temple des lumières et de la philosophie, dont notre siècle s'honore d'avoir vu l'inauguration. »

Prenant ensuite le ton froid et calme qui convient à la discussion, il entreroit en matière, et commenceroit ainsi :

« C'est une erreur de voir dans la différence des sexes celle des droits, parce qu'elle en entraîne une dans les devoirs ; il n'en doit, à cet égard, exister d'autre entr'eux que celle établie par les différentes sortes d'états entre les hommes. Par exemple, un général d'armée et un commerçant, un magistrat et un financier ; les subordonnés de ceux-ci, les soldats de celui-là, ont des devoirs bien différens à remplir ; mais leurs droits sont les mêmes : tous sont égaux devant la loi ; tous jouissent du titre et des privilèges de citoyen. Chacun, lorsqu'il s'agit de son intérêt particulier, est indépendant de l'autre ; et la dissemblance ou l'inégalité des rangs disparoît devant l'égalité des droits : de même, à l'aspect de celle-ci, devoit s'éclipser l'inégalité prétendue des sexes. »

On allègue, pour cause de l'asservissement des femmes, l'infériorité des forces physiques. Cette raison seroit presque sans réplique parmi des sauvages ; je dis presque, car les Amazones, dont la valeur est tant vantée par les anciens ; les femmes de Sparte, et un grand nombre de paysannes



qu'offrent nos campagnes, prouvent que l'éducation, plus encore que la nature, établit cette différence dans la force des deux sexes.

Mais, hommes inconséquens et injustes ! si les forces physiques étoient les seuls titres à la sagesse, au pouvoir, à la liberté et à l'égalité, combien d'entre vous jouissent de ces avantages, qui s'en verroient privés ! Combien donnent des loix, qui en recevraient ! Combien partageroient l'esclavage de vos femmes ! Je dis plus : si les Français (je nomme les Français, parce qu'ils sont le peuple le plus valeureux de l'univers), si les Français étoient forcés de se battre sans armes, corps à corps, contre ces sauvages qu'une vie errante et agreste rend d'une vigueur extraordinaire, ils seroient sûrement vaincus : s'ensuivrait-il de là que les vainqueurs seroient plus dignes du commandement ? Et cette nation philosophe, fière, à juste titre, de ses lumières, s'estimerait-elle moins, parce que son vainqueur auroit sur elle l'avantage que tout crocheteur de Londres peut remporter sur le plus brave ou sur le plus éclairé de ses pairs ? Certes, je ne le crois pas. A cette comparaison, je joindrai quelques exemples encore, puisés parmi les hommes ; ils prouveront d'autant mieux l'injustice et l'absurdité de juger du moral par le physique.

Esopé, à la formation duquel la nature sembla se jouer, pour prouver qu'elle réunit les contraires ; Esopé étoit petit, difforme, et conséquemment débile. Montaigne, Pascal, Rousseau, l'étoient aussi. Les ouvrages de ces hommes illustres, font-ils préjuger la foiblesse de leur organisation ? Nul doute, pourtant, qu'ils n'eussent perdu leurs droits d'hommes et de citoyens, s'il les avoit fallu disputer ou acquérir à la lutte ; et des gladiateurs auroient fait leurs esclaves de ceux qui furent les précepteurs des nations. Il résulte donc de tout ceci, que, dans les rapports d'un sexe à l'autre, le mérite est aux femmes ce qu'est le duel à l'égard des hommes ; il supplée à l'inégalité des forces physiques, et il rétablit l'égalité qu'elles sembleroient devoir détruire.

Mais, à toujours entendre parler d'égalité physique, on nous croiroit régis par des loix physiques : cependant notre état de société n'est autre chose qu'un monde moral ; et qui le gouverne ? Les loix physiques ou morales ? Sans contredit les dernières. On ne doit donc considérer tous les membres de l'état social, que comme des êtres moraux. Sous ce rapport, l'identité des

hommes et des femmes est certainement prouvée ; pourquoi donc s'opposer à leur identité de situation ?

Une chose extraordinaire, si l'on ne savoit pas jusqu'où peuvent aller l'injustice et l'inconséquence humaines, seroit de voir les hommes, toujours en contradiction avec eux-mêmes, établir des règles générales, qui cessent de l'être, par les nombreuses exceptions qu'on y fait ; des loix auxquelles on déroge, lorsqu'il s'agit de certains individus différant de certains autres par la forme ou par la couleur.

Cependant, de deux choses l'une : ou ces individus sont de la même espèce, et alors ils doivent avoir les mêmes avantages ; ou ils diffèrent tellement entr'eux, qu'aucune qualité ne leur est commune. Or, cette disparité n'existe pas dans les facultés intellectuelles des deux sexes.

Mettant de côté l'infériorité reprochée à l'un, infériorité qui n'est pas réelle, et dont j'indiquerai les causes ; les maximes qui l'ont établie et accréditée, tout ce fatras de sottises et de préjugés, dignes des tems qui les ont produits, je les considère dans l'état de nature ; j'examine leur destination, leurs droits et leurs devoirs respectifs ; et de cet examen, je tire la preuve de leur égalité naturelle, d'où dérive nécessairement l'égalité civile.

En effet, dans l'état de nature, comme dans l'état de société, quelle est la destination des deux sexes ? Celle de tous les êtres animés : la reproduction ; tous deux y concourent, tous deux ont donc une part égale à la création, puisqu'elle ne s'opère que par leur réunion ; et cette réunion ne pouvant avoir lieu qu'alors qu'elle est volontaire des deux parts, à moins qu'on admette l'horrible abus de la force, ce qui n'établirait pas encore la supériorité de l'homme ; car on ne sait pas à quel degré de résistance pourroit atteindre une femme animée par la haine et le désespoir : il est donc constant que dans l'état de nature, les droits des deux sexes sont égaux. Nécessaires l'un à l'autre, le fort n'existeroit pas sans le foible ; cette nécessité réciproque est donc le fondement de leur égalité naturelle, et l'utilité absolue de l'un est en équilibre avec la force de l'autre ; car le foible devient l'égal du fort, dès l'instant que le fort a besoin du foible.

Par la même raison que le concours des deux sexes est nécessaire à la formation et au maintien de la société, il est évident qu'ils doivent trouver

dans cette même société une égale portion d'avantages ; et les loix qui assurent à l'un sa liberté et l'exercice de ses droits, doivent aussi les assurer à l'autre.

Cette égalité une fois reconnue et établie, (et elle doit l'être, ou ce mot et celui de justice n'offrent aucune idée distincte, mais seulement des sons confus et d'une interprétation arbitraire,) cette égalité, dis-je, une fois établie, le mariage, et tous les nœuds qui en découlent, ne sera plus pour les femmes un état précaire et honteux, alors même qu'il est fortuné. Pourquoi l'homme est-il l'unique chef de sa famille ? Sur quoi est fondé le titre exclusif qu'il s'est arrogé dans cette occurrence ? Les droits de la mère sont, ce me semble, aussi légitimes que ceux du père. Tous deux sont chefs de famille ; tous deux, par conséquent, doivent avoir la même étendue d'autorité. Il en résulteroit un contre-poids favorable aux enfans, souvent victimes de la tyrannie paternelle, qui ressemble à ces torrens dévastateurs des terres qu'ils avoisinent, si l'on n'oppose à leurs flots une digue propre à les comprimer. Que s'il importe à la confection et à la solidité du lien conjugal de confondre les intérêts des époux, et de les rendre tellement un, qu'on ne les puisse séparer sans préjudicier au bien de la famille ; la dépendance immédiate et nécessaire qui s'ensuit de ce lien, doit être réciproque. Si, égale pour les deux parties, elle prend sa source dans la nature de leurs engagemens, rien de plus juste ; mais si elle ne doit son établissement qu'à la différence des sexes, et si sur-tout elle n'existe que pour l'un, c'est une injustice manifeste, contre laquelle doit réclamer celui qu'on opprime.

On m'observera, peut-être, que l'importance des services rendus à l'état par chacun de ses membres, est la mesure des droits qu'il y peut exercer, et que les femmes n'y ont rien à prétendre, puisqu'étant hors de la société, elles ne font rien pour elle.

Mais pourquoi sont-elles hors de cette société<sup>[1]</sup> ? Sûrement elles ne s'en sont pas exclues. M'alléguera-t-on leur incapacité pour motif de leur exclusion ? Je cherche vainement des preuves de cette incapacité prétendue, je n'en trouve aucune ; seulement je vois que de ce qu'on les a toujours écartées des affaires, on en a conclu qu'elles n'étoient pas propres aux affaires. Singulière façon de juger et d'établir des principes ! Il me semble, à moi, que ces principes devroient être basés sur des faits, seul moyen

d'asseoir un jugement certain. Or, ces faits n'existent point, les femmes n'ayant rempli les charges civiles et politiques chez aucun peuple du monde<sup>[2]</sup>. On ne peut donc avoir la mesure exacte de leur habileté ou de leur incapacité à cet égard. On ne les a donc écartées de ces charges que par préjugé, et non par raison ; on ne les a donc bannies de la société que par la loi du plus fort, qui toujours entraîne avec elle la violation de tous les droits.

Admettons un instant la solidité de l'objection que je suppose ici ; je prouverai, par cette objection <sup>[2]</sup> même, que les femmes ont droit à certains avantages, et je prouverai aussi que si elle étoit établie en principe, les hommes mêmes ne pourroient plus prétendre à l'égalité entr'eux, puisqu'il est de fait que tous ne travaillent pas également pour l'état, et que les services des uns ne lui sont pas si essentiellement importants que ceux des autres. Par exemple, il est évident que différentes classes d'artisans ne le servent point d'une manière aussi utile, aussi importante que le magistrat intègre, que le médecin éclairé et sensible, que le négociant honnête et habile, que le vrai philosophe. Il est évident encore que dans certains cas, les services du guerrier l'emportent sur tous. Si donc il leur disoit : « Comme vous me devez la conservation de vos propriétés, de vos personnes, de vos femmes et de vos enfans, pour lesquels j'expose, je sacrifie le bien le plus précieux (si la liberté n'existoit pas), la vie ; aucun de vous n'aura la même latitude de pouvoirs, la même portion de liberté dont je jouirai ; aucun de vous ne sera mon égal, parce que les avantages que je retire de la société doivent être proportionnés à ce que je fais pour elle ; et c'est tout faire que d'empêcher ou de prévenir sa destruction. » — Les hommes se rendroient-ils à ce langage ?

J'ai dit que par l'objection supposée, je prouverois que les femmes peuvent prétendre à certains avantages dans l'état, et je le prouve. En effet, si c'est par cela seul qu'on travaille pour lui, qu'on a lieu aussi d'en attendre quelque chose, je demande si les femmes n'ont pas droit à ce retour, et si ce n'est rien faire pour l'état que de lui donner des défenseurs ? Si ce n'est rien faire pour l'état que d'élever et de former ses citoyens ? Si ce n'est rien faire pour l'état que d'être les créateurs de cet état même ? Et si un service acquiert de l'importance en raison directe du danger auquel il expose celui qui le rend, n'est-il pas juste que les femmes aient un dédommagement proportionné aux risques qu'elles courent ? Quel homme

paye de sa santé, de sa vie même l'avantage de se reproduire ? Et combien de femmes sont victimes de cette reproduction ! Combien ne donnent l'existence qu'au dépend de la leur ! Et pour prix du sacrifice qu'elles en font à l'état, elles sont bannies, chassées de l'état ! Il n'existeroit pas sans elles, et elles n'y ont pas même une place au dernier rang ! Elles y ont des fils, des époux, des concitoyens, et elles ne sont ni mères, ni épouses, ni citoyennes. Etrangères dans leurs familles et au sein de leur patrie, esclaves dans celles-là, nulles dans celle-ci, elles n'ont que le triste avantage... Ma plume se refuse à cette expression de leur avilissement<sup>[3]</sup>.

Par quelle fatalité les femmes ont-elles été malheureuses chez tous les peuples du monde ? Les uns, au plus affreux esclavage, joignent des mutilations cruelles ; les autres en exigent des travaux si rudes, qu'elles succombent sous leur poids ; ici, espèce dégradée, on les vend à vil prix comme les animaux les moins estimés ; là, pères, époux, ont sur elles droit de vie et de mort : par-tout enfin les législateurs complices, provocateurs même de la barbarie des nations, semblent leur avoir dit : « Vos femmes sont des êtres si peu importants, si nuls, que ce n'est pas manquer de morale encore, que de manquer envers elles de tout sentiment de justice et d'humanité. »

Mais, me dira-t-on, en Europe elles ne sont pas traitées de la sorte. De quoi vous plaignez-vous donc ?

Il est vrai qu'on ne les y renferme point, qu'on ne leur y écrase point les pieds, que leurs pères ne peuvent les vendre, et que leurs maris n'y ont pas tout-à-fait droit de vie et de mort sur elles.

Je dis tout-à-fait : peu s'en faut qu'ils ne l'aient, puisque les loix ne sévissent pas contre ceux qui maltraitent leurs femmes.

Combien de ces malheureuses ont été et sont encore victimes de la barbarie d'un époux ! Combien ! dont les mânes gémissans réclament une juste vengeance ! Consolez-vous, ombres plaintives, si les loix n'ont pu atteindre vos bourreaux, ou plutôt s'il n'en est pas qui les punisse, l'opinion plus juste qu'elles, les a du moins châtiés, flétris ; et il en est peut-être qui en lisant ce passage rougissent de s'y reconnoître, et pâlisent de désespoir : que cette honte soit leur supplice.

Il est remarquable de voir des philosophes s'attendrir sur le sort d'individus dont un espace immense les sépare, tandis qu'ils ne daignent pas s'apercevoir des maux de ceux qu'ils ont sous les yeux ; proclamer la liberté des nègres, et river les chaînes de leurs femmes, dont l'esclavage est pourtant aussi injuste que celui de ces malheureux ; reconnoître ce dont on n'eût jamais dû douter, que les uns sont, ainsi qu'eux, sortis des mains de la nature, lorsqu'ils semblent oublier que les autres soient son ouvrage.

L'idée d'assimiler les femmes aux noirs pourra paroître étrange ; mais si cette comparaison est singulière, elle n'est au moins pas dénuée de justesse. Les femmes ne sont-elles pas, comme ces infortunés, vendues par des pères avarés à des tyrans souvent inhumains ; comme eux, ne se voyent-elles point, malgré leurs inclinations, arracher à leurs familles, à leur patrie, pour aller végéter sur un sol étranger ; comme eux, elles n'ont souvent que la fuite ou la mort pour se soustraire à l'horreur de leur situation. Naguère, et tout récemment encore, un mari pouvoit renfermer sa femme, la séquestrer pour jamais de toute société, sans que la malheureuse victime d'un despotisme horrible pût invoquer une loi protectrice de ses droits et vengeresse de leur violation. Et il existe des loix et une justice humaines ! ah ! oui, humaines, sans doute.

On cite aujourd'hui le divorce comme favorable aux femmes : à cela je réponds qu'il ne fut pas établi pour leur bonheur, et que si l'intérêt des hommes ne l'avoit pas sollicité, il n'existeroit pas.

En effet, pour donner la preuve que cette loi ou telle autre qui les peut concerner, fut rendue pour les femmes, il faudroit qu'elles seules en tirassent avantage, comme il en est d'exclusives pour les hommes. Jusques là, je dirai qu'on ne s'est nullement occupé de leur sort, et qu'elles n'en jouissent que par cas fortuit : c'est une graine que le vent enlève des mains du laboureur, et fait germer dans une terre qui ne lui étoit pas destinée. De quelle utilité le divorce est-il pour elles d'ailleurs ? Elles n'y trouvent que la faculté de changer de maîtres, puisqu'en se mariant elles perdent tous leurs droits, même celui de propriété. A la vérité, elles ont un moyen d'annuler des loix oppressives et violatrices du droit des gens ; c'est de se marier séparées de biens.

Non-seulement leur liberté, mais leur bonheur même, si tant est que l'un puisse exister sans l'autre, dépend de cette séparation d'intérêts. Beaucoup

ne doivent la recherche des hommes qu'à leur fortune. Quand ils n'en pourront jouir que du consentement de leurs épouses, des considérations sordides ne détermineront plus leur choix ; il sera la preuve du sentiment ou de l'estime. Combien ne gagneront-elles pas à cela !

Vous n'y pensez pas, me dira-t-on. Mettre ainsi les hommes sous la dépendance des femmes ! des femmes qui naturellement ont tant de propension à gouverner ! Que sera-ce donc lorsqu'elles auront l'exercice de leurs droits ?

D'abord, je ne vois pas en quoi leurs maris dépendroient d'elles, parce qu'elles ne dépendront pas d'eux. Il en résultera seulement une indépendance réciproque, et c'est ce qui doit être. Quant au penchant à gouverner, qu'on prétend un trait caractéristique de leur sexe, je dirai qu'on est dans l'erreur à cet égard comme en tout ce qui les touche, et qu'on regarde à tort comme leur essence, ce qui n'est qu'une suite nécessaire de leur situation.

C'est parce qu'elles n'ont aucun pouvoir, qu'elles veulent envahir tous les pouvoirs ; et à ce sujet, je remarquerai que l'autorité sans bornes et l'impuissance absolue, produisent le même effet, quoique causes différentes. Celle-là tente tout, parce qu'elle peut tout ; celle-ci, parce qu'elle ne peut rien, tente tout encore. Toutes deux suivent le cours naturel des choses. Ce sont les indigens qui deviennent voleurs, et les puissans qui usurpent. Si les loix pouvoient contenir les uns, et s'il ne manquoit rien aux autres, chaque chose resteroit à sa place. De même, si les femmes avoient une autorité raisonnable, elles ne chercheroient pas à en acquérir une illimitée ; et contentes d'exercer leurs droits, elles n'usurperaient pas ceux de leurs époux. D'ailleurs, si par cette suite ordinaire du pouvoir, qui tend toujours à s'accroître, elles vouloient passer les bornes du leur, la loi ne seroit-elle pas là pour les y faire rentrer ? Mais c'est ce qui n'arrivera pas, si elles sont éclairées des lumières de la raison ; car c'est un des malheurs de l'ignorance de tout confondre ; et plus elles s'en éloigneront, plus aussi elles seront loin de la volonté de tout faire, hors de proposer de mesures.

Rien n'est peut-être plus nuisible à la société, que la différence établie dans la condition des hommes et des femmes. Rendre l'un des sexes un objet de mépris pour l'autre, c'est détruire le bonheur de tous deux ; car si l'opprimé perd sa considération, l'oppresseur perd aussi les avantages et les

charmes d'une confiance qui ne peut naître que de l'égalité, et le prix le plus flatteur du mérite, l'estime d'une ame libre. Ne résultât-il de cet état de choses d'autre inconvénient que l'impossibilité du perfectionnement de l'opprimé, ce seroit un très-grand mal encore. Or, ce perfectionnement est, non-seulement impossible, mais le contraire est inévitable ; car le moyen le plus sûr d'avilir un ou plusieurs individus, même à leurs yeux, c'est de dire qu'ils doivent être avilis, et de les traiter comme tels. Or, voilà la triste dégradation que les préjugés ont opérée dans les femmes.

En les condamnant à la dépendance, on les a nécessairement rendu dissimulées ; car il ne peut pas y avoir franchise là où il n'y a pas liberté. Ayant affaire à des tyrans barbares, que l'apparence du mécontentement pouvoit irriter encore, elles ont dû paroître satisfaites de leur sort, afin de ne le pas aggraver par des murmures. Il a donc fallu qu'elles eussent le rire sur les lèvres, quand leurs ames se brisoient par la douleur, et la fausseté leur a été, non-seulement utile, mais même nécessaire.

A force de leur dire qu'elles étoient faites pour l'esclavage, on est parvenu à le leur faire croire, et à éteindre conséquemment en elles toute énergie et tout sentiment d'élévation ; à force de les traiter comme si elles n'avoient pas de raison, on les a conduites à douter de leur raison ; à force de leur interdire tous les moyens de la fortifier et d'en faire usage, on les a réduites à n'en point avoir ; et lorsqu'on les a eu façonnées de la sorte, oubliant qu'elles ne peuvent être que ce qu'on les a faites, on a dit : « Les femmes sont fausses, dissimulées, foibles, pussillanimes ; elles n'ont ni lumières, ni jugement, ni raison ; par conséquent, elles sont inhabiles à toutes les fonctions qui en exigent, incapables des occupations de l'esprit, etc. <sup>[4]</sup> »

Ces imputations et la conclusion qui en est la suite, sont-elles justes ? J'aimerois autant qu'on reprochât aux Chinoises de n'être pas propres à la course, ou à des Africains, auxquels on a applati la tête, de ne l'avoir pas dans la forme ordinaire ; comme s'il dépendoit des uns et des autres d'être autrement ! comme si l'on ignoroit l'influence de l'éducation ! comme si l'on ne savoit pas <sup>[4]</sup> que les préjugés peuvent altérer, défigurer la nature, au point de la rendre méconnoissable à ses propres yeux !



Eh ! bon Dieu ! les hommes eux-mêmes n'en sont-ils pas la preuve ? Qu'ont-ils été, que sont-ils encore sur les différens points du globe, où les sciences et les arts n'ont pas pénétrés ? Sauvages dans les uns, esclaves dans les autres, ils n'offrent qu'une nature brute ou dégradée ; et si dans les peuples policés, où les lumières sont le plus répandues, on voit encore tant de sots et d'ignorans, malgré le soin qu'on prend de l'éducation des hommes, faut-il s'étonner de ne trouver dans les femmes, pour lesquelles on ne fait rien, qu'un petit nombre de celles que les dispensateurs de l'opinion disent être de très-petites exceptions à la règle générale établie de leur foiblesse, et de leur incapacité dans tous les genres ? Mais il y a souvent loin de l'idée qu'on a d'une chose, à ce qu'est cette chose en effet, et je crois les femmes dans ce cas ; elles n'ont été jugées que par la sottise, la tyrannie, la prévention ou l'intérêt.

Il est vrai, peut-être, qu'elles ont peu prouvé, jusqu'ici, une certaine supériorité ; mais est-ce bien leur faute ? Sans patrie, sans existence morale, privées de l'exercice des droits les plus naturels et les plus légitimes, quels moyens ont-elles de s'illustrer ? Ce sont les grands intérêts qui engendrent les grandes conceptions ; et l'on est convenu, depuis long-tems, que le mérite a souvent besoin de l'occasion pour se développer ; que tel qui fut un grand homme, parce que les circonstances le favorisèrent, eût été obscur sans ces mêmes circonstances ; et que tel autre qui l'eût égalé ou surpassé, fut ignoré, parce que le sort ne le mit pas en évidence. Voilà précisément le cas où se trouvent les femmes. Il est donc injuste et inepte de rechercher en elles une infériorité qui prend sa source dans leur inertie ; c'est juger sur l'effet, quand il faudroit remonter à la cause.

Veut-on connoître si la foiblesse morale, je dirois presque l'ineptie qu'on reproche aux femmes, est réelle ou seulement occasionnée ? Qu'on donne la même éducation aux deux sexes<sup>[5]</sup> ; si, comme je le crois, cette foiblesse n'existe pas en elles, elle disparaîtra avec les causes qui<sup>[5]</sup> l'ont produite : avantage incalculable. Si elle est innée, l'éducation pourra<sup>[5]</sup> la corriger, la modifier encore ; dans l'un et l'autre cas, il n'y a qu'à gagner à tenter cette épreuve ; et s'il est d'un gouvernement éclairé d'utiliser tous ses membres et d'en tirer<sup>[5]</sup> le parti le plus avantageux, on ne balancera pas ; on ne balancera pas sur-tout si l'on est convaincu que le dernier degré de

civilisation et de perfectibilité auquel un peuple puisse atteindre, c'est d'appeler les femmes au rang qu'elles doivent tenir dans l'état.

Vérité incontestable : plus elles y auront de considération, plus on les y respectera ; plus aussi le caractère national acquierrait de force et de grandeur. Qu'on ne traite point cette assertion de sophisme ingénieux ; des faits en prouvent la justesse.

Que l'on compare aux nations de l'Europe toutes celles de l'Asie et des autres parties du monde, où les femmes sont réduites au plus dur comme au plus vil esclavage. Quelle différence, sous tous les rapports sociaux, politiques et moraux ! Si nous tirons de cette similitude la preuve de la supériorité de l'Europe ; et si, comparant entr'eux les peuples de ce continent, on reconnoît celle des Français, on aura la conviction de ce que j'avance, puisque c'est celui qui vit le plus avec les femmes et qui les traite le moins mal. On conviendra donc qu'il faut moins attribuer la différence qui règne entre les Européens et les autres nations continentales à l'influence des climats, qu'au manque de ce principe vivifiant et moteur des actions des hommes, l'amour et l'estime des femmes.

Par-tout où l'on n'attachera aucun prix à ces sentimens précieux et flatteurs, les hommes seront sans force, sans courage, sans élévation, parce qu'ils ne connoîtront ni la honte de rougir aux yeux d'un sexe dont on recherche l'estime, ni la douceur de mériter ses éloges et son attention. Ils seront sans génie, parce que rien n'allumera en eux la flamme du génie ; ils seront sans délicatesse, sans humanité même, parce que les hommes ont une férocité naturelle, que le commerce des femmes peut seul adoucir. En un mot, abandonnés à eux-mêmes, ils ne seront rien ou seront fort peu de chose. Pour valoir beaucoup, ils doivent donc respecter les femmes. Mais osons le dire, il faut que les femmes commandent ce respect ; ce qu'elles ne peuvent dans l'état d'ignorance où elles vivent : ignorance qu'une bonne éducation corrigeroit. Leur considération n'est pas le seul fruit de ce système ; il étendrait encore l'empire de la raison.

Car un moyen certain de propager les lumières, seroit de les rendre communes aux deux sexes ; et si les progrès en ont été si lents, c'est sans doute parce qu'un absurde préjugé les a interdites à l'un. Plus répandues dans celui-ci, elles auroient nécessairement augmentées dans celui-là. C'est un fleuve qui, en se grossissant, doit se déborder ou refluer vers sa source.

Mais on ne se souciera peut-être point de cet accroissement.

Des observations exactes et souvent réitérées m'ont prouvé que les hommes, en général, n'aiment point les femmes d'esprit, et cela probablement par la même raison que les prêtres et les tyrans haïssent les philosophes<sup>[6]</sup>. Un instinct secret avertit les uns et les autres que le règne des préjugés cesse, quand celui de la raison s'établit ; et c'est à celui-là que les femmes ont dû leur avilissement. On pourra quelque tems encore reculer pour elles celui-ci ; mais il arrivera par la force même des choses ; et dans un demi-siècle au plus tard, elles auront recouvré leurs droits, ou l'Europe sera retombée dans la barbarie.

Qu'on ne s'imagine pas que je confonde ce qui ne doit pas être confondu ; qu'on ne s'imagine pas que je veuille faire les femmes hommes, et leur ôter le caractère distinctif de leur sexe, la douceur et la bonté : non. Que ceux-ci gardent le rang suprême ; qu'ils soient guerriers, héros ; on ne leur disputera point le pouvoir de s'entr'égorger, de s'abreuver des larmes et du sang des nations ; qu'on ne s'imagine pas non plus que je veuille établir la domination des femmes, et rendre les hommes dépendans d'elles. Rien ne prouve cette absurdité, qui n'entra jamais dans ma pensée ; mais par la même raison que je ne veux pas que les femmes dominant, je ne veux pas non plus qu'elles soient dominées ; par la même raison que je ne veux pas qu'elles asservissent, je ne veux pas non plus qu'elles soient asservies. En un mot, liberté et égalité civiles ; voilà ce que je réclame pour elles. N'est-il pas un milieu entre l'autorité souveraine et la nullité absolue ?

Un état bien constitué doit assurer un moyen d'existence à tous ses membres, et il n'en est point pour les femmes non mariées dans l'ordre de choses actuel. Leur exclusion de toute profession civile, exclusion qui, comme je l'ai démontré, n'est fondée que sur des préjugés, ne leur laisse d'autre ressource que le travail des mains<sup>[7]</sup>. Mais outre que cette ressource ne suffit pas aux besoins qu'imposent certains rangs de la société, elle ne convient pas également à toutes ; et de même que parmi les hommes, tous ne sont pas faits pour manier le rabot, la truelle, la bêche, etc. ; de même aussi, toutes les femmes ne sont pas nées pour ne se servir que de l'aiguille. Il en est qui sont trop au-dessus de cette occupation pour ne la pas dédaigner<sup>[8]</sup>. Qu'est-il donc pour celles-ci ? les sciences ? Elles ne leur seront d'aucune utilité, puisqu'elles ne sont point admises dans les sociétés

qui les cultivent aux frais du gouvernement. Les arts <sup>[9]</sup> ? Quelques-uns sont avilis par le préjugé, quelques autres exigent une étude si continue, si opiniâtre, que des parens se décident difficilement à les faire étudier à leurs filles ; les uns par manque de moyens, les autres par insouciance ; tous par la certitude qu'ils ne leur produiront aucun avantage réel.

Comment donc remédier à cela ? Ouvrir aux femmes la carrière des sciences et des arts ; les admettre à concourir avec les hommes aux <sup>[9]</sup> distinctions et au lucre honorable qu'ils procurent. L'amélioration du sort d'un grand nombre d'entr'elles n'est pas le seul bien résultant de ce nouvel état de choses.

La conservation de la fortune publique, le bonheur domestique, en naîtront encore, parce qu'on attaquera par-là dans son principe ce luxe destructeur, dont l'éclat passager brille un instant sur l'état pour le conduire plus sûrement à sa ruine : semblables à ces phosphores que suit, dans les ténèbres, l'imprudent voyageur, ils l'égarent, et le conduisent à un précipice qu'il évitoit, en ne s'écartant pas de sa route.

Si l'on remonte à la source du luxe, on la trouve chez les femmes ; ce sont elles qui l'introduisent et l'étendent ; c'est pour elles qu'il emploie ses ressources : elles s'embellissent de ses inventions, et à leur tour en reçoivent l'existence qu'elles lui donnent. Mais combien payent-elles ces avantages ! L'inutile emploi d'un tems précieux, la négligence des soins importans d'une famille, la perte de son bonheur et du leur sont les suites inévitables de ce prestige qui les éblouit, et dont on émousseroit le charme, en tournant leur ambition d'un autre côté. L'inaction, la nullité à laquelle on les condamne, ne leur laissant d'autre occupation que la toilette, les réduit à n'être que d'élégantes poupées dans leur jeunesse, et de grands enfans toute leur vie. Un seul moyen de se distinguer leur étant permis, il est naturel qu'elles en fassent usage. Quel être est assez sage pour se condamner à l'oubli ? Tous les hommes en veulent sortir, tous desirent paroître ; et c'est la faute du législateur quand cet orgueil, principe du bien, dégénère en vanité, cause du mal.

Si au lieu de donner le prix à la plus jolie ou à la plus élégante, on ne l'accordoit qu'à la plus instruite, à la plus spirituelle ou à celle qui possède un talent quelconque, on verroit bientôt une simplicité noble remplacer ce

faute dispendieux, et ces magasins de modes où va s'engloutir la fortune, et souvent l'honneur des familles, se changer en bibliothèques et en ateliers.

Il importe donc de changer le sort des femmes, et de les sortir du néant où l'opinion les replonge ; je dis même que la réforme d'un peuple doit commencer par elles, et que le législateur n'aura fait rien d'utile et de permanent, s'il ne les rend garans de la constitution nouvelle.

Un politique de nos jours a dit à ce sujet que les femmes ne sont hors de la société politique, que par cela seul qu'elle est faite pour elles, comme par elles. Voilà une étrange assertion, dont un examen sévère démontrera le vide et la fausseté ! C'est ainsi que d'une phrase brillante qui éblouit d'abord, dépend souvent le sort d'un ou de plusieurs individus.

*La société politique est faite par les femmes.* Assurément elles y ont une grande part ; mais pour elles ! C'est ce que nous allons voir.

Qu'est-ce que la société politique ? La conservation de la société civile. C'est, si j'ose m'exprimer ainsi, une garde que celle-ci a établie pour défendre ses droits et en empêcher l'invasion. Or si, comme je l'ai prouvé, les femmes ne sont rien dans la société civile, c'est errer de dire que la société politique est faite pour elles ; elle ne défend ni ne conserve leurs droits, puisqu'elles n'en ont aucun ; ce n'est donc pas pour cela qu'elles en sont exclues ; mais si l'on est hors de cette société *par cela seul qu'elle est faite pour soi*, les hommes en seroient donc exclus aussi, puisqu'elle est évidemment faite pour eux. A qui a-t-on donné l'exercice des charges civiles ? Aux hommes. A qui a-t-on assuré le droit de propriété ? Aux hommes (car on ne peut pas dire que les femmes en jouissent ; celles qui sont *en puissance de maris*, pour parler le langage à-la-fois ridicule et tyrannique des loix, ne pouvant disposer de la leur sans son consentement. Or, il n'y a point propriété là où il n'y a pas liberté de disposer, puisque c'est en ceci qu'existe réellement ce droit ; il n'est donc qu'illusoire pour les femmes.) A qui a-t-on donné le droit et les privilèges de la paternité ? Aux hommes. Pour qui a-t-on établi la liberté, l'égalité ? Pour les hommes encore. En un mot, tout est à eux ou pour eux : c'est donc pour eux aussi, et pour eux seuls, que la société politique est faite ; les femmes n'y ont aucune part.

En cherchant à valider leur dépendance et leur nullité, l'auteur a dû s'égarer dans le vague des mots ; la raison ne pouvant étayer une opinion qui la blesse, que l'intérêt et le préjugé ont pu seuls enfanter et soutenir.

Ah ! si la nature avoit voulu ne faire des femmes, comme on les y a réduites, que des machines prolifiques, elle ne leur eût pas donné les mêmes qualités morales qu'aux hommes, il leur eût suffi des facultés physiques. Eh ! plutôt au ciel qu'elle les y eût bornées ! elles n'auroient pas tant à souffrir. On l'a donc calomniée en défigurant son plus bel ouvrage ; aussi se venge-t-elle de l'outrage fait à ses intentions, en répandant sur l'univers tous les crimes qui le désolent : crimes qui disparoîtroient peut-être, qui s'affoibliroient au moins si les femmes entroient pour quelque chose dans la balance politique et morale des peuples. Comment attendre d'eux humanité et justice, quand leurs associations en ont l'anéantissement pour bases.

Mais il n'est pas loin, peut-être, ce tems heureux, ce tems où elles s'écrouleront, et où l'on s'étonnera même qu'elles aient pu soutenir l'édifice des sociétés humaines.

Il appartient à la France régénérée, à la France républicaine, de donner au monde entier cet exemple de justice et de raison.

Français ! imitez ces braves et généreux Gaulois dont vous descendez ; vous avez leur valeur, leur humanité, leur douceur, leur franchise ; ayez aussi leur équité. Ils appeloient leurs femmes aux assemblées générales de la nation, et l'on ne dédaignoit pas d'y recueillir leurs suffrages. Abrogez les loix barbares qui font des vôtres des Ilotes ; si vous leur refusez une part active au gouvernement, si vous leur refusez l'égalité de vos droits politiques, rendez-leur au moins l'existence civile, et qu'à cet égard elles soient aussi bien traitées que la plus vile populace d'un état monarchique.

C'est alors que vous aurez un esprit public ; c'est alors que, fières du titre glorieux de citoyennes, qui ne sera plus pour elles un mot vide de sens, vos femmes feront tout pour le mériter ; c'est alors qu'elles célébreront avec enthousiasme vos fêtes nationales, où elles ne paroissent aujourd'hui que pour l'ornement : semblables à ces illustres et malheureux captifs, que les anciens condamnoient inhumainement à embellir la pompe de leurs triomphes ; c'est alors qu'elles inspireront à leurs fils, à leurs époux, l'amour de la liberté, le courage de la maintenir ; et que les aidant à se

revêtir de leurs armes pour voler aux secours de la patrie, elles leur répéteront ce mot sublime, ce mot à jamais célèbre : *avec ou dessus*.

FIN.

---

1. ↑ Pourquoi ? Cela se sent de reste. Par sottise d'abord, parce que la sottise ne connoît d'autre mérite que la force physique, d'autre supériorité que celle qu'elle donne ; elle ne soupçonne pas même qu'il en puisse exister une morale. L'ignorance des premiers tems a donc produit cette exclusion. De demi-lumières ayant ensuite fait sentir que, moins un être a de moyens de suffire à ses besoins, plus il est dépendant de ceux qui y pourvoient, on a ôté aux femmes l'exercice de toute profession dont le lucre eût assuré leur indépendance, afin qu'elles n'existassent qu'à l'appui de leurs pères et de leurs époux, et que l'autorité de ceux-ci s'accrût en raison du besoin qu'elles en auroient. C'est ainsi que l'ignorance et la tyrannie marchent de front, et se prêtent réciproquement la main.
2. ↑ On pourroit ici me reprocher une inexactitude historique, ou même une ignorance absolue de l'histoire, en ce que les femmes ont régné et règnent encore dans certaines contrées ; mais comme cela n'a lieu que dans la plus petite partie du monde, et encore à défaut de mâles ; que, d'ailleurs, ce ne peut jamais être que pour la royauté héréditaire, et que les femmes sont exclues de toutes autres charges, je n'ai donc pas tort d'affirmer qu'elles ne les ont pas remplies. Et si, dans le petit nombre des règnes féminins, on trouvoit plus de bien que de mal, que répondroient les détracteurs des femmes ?
3. ↑ J'ai entendu des hommes citer et applaudir ce mot d'un roi de Suède à la reine, sa femme, qui lui disoit son avis touchant quelque affaire d'Etat : *Madame, nous vous avons prise pour faire des enfans, et non pour nous donner des conseils*. La grossière stupidité de ce mot est bien digne d'un barbare du Nord !
4. ↑ Dans ce siècle où, pour être philosophe, on en n'est pas plus juste, on a encore pensé ainsi. Rousseau, en parlant des femmes auteurs ou à talens, a dit : « On connoît toujours l'homme de lettres qui tient la plume, ou l'artiste qui tient le pinceau. » Ce grand homme ne fut pas exempt d'erreur, et celle-ci est pardonnable, en ce qu'il la partage avec ceux qui l'ont précédé ; mais on commence à croire qu'une femme peut elle-même écrire ses ouvrages, et que, pour se faire une réputation littéraire, elle n'a pas besoin qu'on lui abandonne les lambeaux de la médiocrité. Pour preuve, je pourrais citer ici plusieurs femmes reconnues, malgré d'injustes et absurdes préventions, pour auteurs des écrits qu'elles ont publiés ; telles que les Grafini, les Riccoboni, les Beauharnais, les Montanclos, les Bourdic, les Dufresnoy, les Genlis, les Staël, les Pipelet ; telles que beaucoup d'autres, sans doute, que j'ai le malheur d'ignorer, et auxquelles je paierois avec le même plaisir le juste tribut d'éloges qu'elles méritent. Femmes ! l'injustice et l'envie vous poursuivront peut-être encore, mais vous les forcerez enfin au silence.
5. ↑ Quelques hommes, du petit nombre de ceux qui rendent justice aux femmes, pensent comme moi à cet égard. J'ai lu avec plaisir dans un ouvrage assez récent : *Les femmes doivent recevoir la même éducation morale que les hommes, afin qu'elles obtiennent, sinon l'égalité de droits, au moins l'égalité des lumières*. Voilà donc un homme qui sent qu'elles peuvent justement prétendre à cette égalité ! Je sais gré à l'auteur de l'avoir pensé ; mais je me permettrai de lui observer que son idée implique contradiction.

Pourquoi l'égalité des lumières, si elle ne fait pas *obtenir* celle des droits ? Elle devient alors, non-seulement inutile, mais pénible et cruelle, puisqu'elle éclaire sur les horreurs d'une situation d'autant plus affreuse, qu'on n'y peut rien changer. L'esclave qui connoît et sent sa

dépendance, est sans contredit mille fois plus à plaindre que celui qui l'ignore ; et il y auroit peut-être de l'humanité à lui ôter tout moyen d'acquérir cette connoissance. Au reste, je ne pense pas seulement que l'éducation morale doive être la même pour les deux sexes ; je maintiens encore que l'éducation physique doit l'être aussi, à bien des égards. « Mademoiselle, me dit un jour un homme d'esprit, auquel je développais mes idées à ce sujet ; qu'on nous exerce à la course, qu'on nous accoutume aux bains froids, rien de mieux ; nous devons être des Hercules : mais pour vous autres femmes, réduisez la mollesse en principe, et songez que vous devez être des Vénus. — Fort bien, lui répondis-je ; mais songez aussi que c'est au sein des Vénus que les Hercules puisent la vie ; et si celles-là sont foibles et débiles, le moyen que ceux-ci soient forts et robustes ? » Il ne répliqua rien à cela. Lycurgue, le plus sage des législateurs, sentit cette vérité ; il rendit l'éducation commune aux deux sexes : aussi les Spartiates furent-ils les plus forts comme les plus courageux des Grecs ; aussi furent-ils les derniers à subir un joug étranger. A cette cause physique de leur supériorité, se joignoit une cause morale non moins puissante ; la considération qu'ils avoient pour les femmes : non qu'elles y fussent, politiquement parlant, mieux traitées qu'ailleurs ; mais elles y avoient du moins une existence civile ; et c'est le seul peuple civilisé où elles furent comptées pour quelque chose. Aussi cette réponse, tant admirée, d'une Spartiate à une Romaine, qui lui témoignait sa surprise du crédit qu'elles avoient dans leur nation, eût-elle été plus juste, si, au lieu de, *C'est que nous sommes les seules femmes qui mettent des hommes au monde*, elle avoit dit : *C'est que nous sommes les seules femmes qu'il y ait au monde* ; toutes les autres ne sont que des esclaves, et l'on ne respecte jamais ceux-ci.

6. ↑ Peut-être aussi parce qu'ils ont en elles des rivaux, et sur-tout des juges éclairés ; ce qui déplaît toujours aux despotes.
7. ↑ Et elle est encore bien circonscrite par l'usage qu'en font des hommes mêmes qui ne rougissent pas de se dégrader à ce point. Les modistes, les coiffeurs, les brodeurs, les tailleurs de femmes, sont si répandus aujourd'hui, que leur nombre égale presque celles qui exercent ces métiers. Que reste-t-il donc aux femmes qui voudroient y recourir ? La misère ou l'infamie. Ne seroit-il pas plus sage que les réquisitions frappassent cette race d'hommes dégénérés, que d'enlever à un père, à une mère surannés, l'unique soutien de leur vieillesse ?
8. ↑ Tant pis, diront ces hommes ignorans et bornés, qui, n'étant eux-mêmes susceptibles d'aucune idée, ne voient dans les femmes que des êtres voués à un travail purement mécanique ; tant pis, diront aussi ceux plus éclairés, et conséquemment plus adroits, qui, les regardant comme des esclaves soumis à leurs caprices, sentent qu'il faut étrécir leur esprit pour les avilir. Un certain nombre pourra dire : Tant mieux ; mais ce sera le plus petit.
9. ↑ Pourquoi les femmes n'exerceroient-elles pas la médecine ? Sûrement elles la professeroient aussi bien que les hommes, et nos mœurs, blessées dans bien des cas, y gagneroient peut-être. Que nos belles dames ne jettent pas les hauts cris, je ne prétens pas les livrer à des mains inhabiles ; qu'elles ne contribuent pas non plus à avilir leur sexe, en pensant comme les hommes, et d'après eux, qu'il ne peut réussir dans cette carrière.



# À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)<sup>[1]</sup>. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)<sup>[2]</sup> ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)<sup>[3]</sup>.

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)<sup>[4]</sup>.

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- \*j\*jac
- TlinaR
- Aleator
- Tylwyth Eldar
- FreeCorp
- Le ciel est par dessus le toit

---

1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)

3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)

4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler\\_une\\_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)